

DPLB

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

28 octobre 2016 (Bureau du LAVANDOU)

- Personnes présentes (10): JB TORCHET (JBT), S AYAD (SAY), D BUISSON (DBU), B BRIDOULOT (BBR), H CANET (HCA), M BRULE (MBR), G MAZZEGA (GGM), JP RUCHET (JPR), Michel BERNARD (MBE), Michelle BALASSE (MBA), Alain MICHEL (AMI).
- Personne absente (1) : MN DANCOING (MND) excusée.
- Personne invitée (0) : Néant

1) DISCUSSIONS PREALABLES :

En début de réunion, MBE demande la parole et s'étonne que le CR du précédent CoDir n'ait pas été fait et diffusé juste après la réunion. Il demande en outre pourquoi l'ordre du jour du présent CoDir a été donné seulement hier soir, et pourquoi la réunion n'a pas été annoncée sur le site de la DPLB.

JPR répond que MBE a tout-à-fait raison, et que ces règles devraient être respectées. Mais il passe déjà énormément de temps pour la DPLB, et n'a pas eu le temps matériel de remplir toutes ces conditions.

La discussion rebondit ensuite sur le développement du site internet de l'association et principalement en premier lieu sur la page INFORMATIONS.

GGM indique avoir passé énormément de temps sur ce très gros dossier de création d'un site et de structuration des Bases de Données, et regrette d'avoir été seul à y travailler (à savoir également qu'il n'y a pas eu d'échos non plus aux différentes demandes faites au CoDir pour valider les différentes étapes), tout en étant obligé de partir d'une feuille blanche sans Cahier des charges

MBE s'inscrit en faux contre ce dernier point, et affirme qu'un CdC a été fait et qu'il aurait fallu le prendre en compte.

GGM est fortement étonné et regrette que personne ne lui ait fourni ce document.

2) APPROBATION DU CR DU PRECEDENT CODIR :

L'approbation du CR du précédent CoDir est soumis à l'approbation des administrateurs.

MBE signale que, n'ayant pas participé à cette réunion, il ne prendra pas part au vote. Il précise cependant ne pas être d'accord pour verser une somme d'argent au Téléthon. Pour lui, une action de l'association serait préférable.

JPR lui fait remarquer que très peu d'adhérents se sont portés volontaires pour participer au Téléthon. Par conséquent notre éventuelle action a dû être annulée.

En revanche MBE serait-il volontaire pour prendre la responsabilité du Téléthon de 2017 ?

MBE répond : « pourquoi pas ».

Aucun autre point n'étant soulevé, le CR du CoDir du 22 septembre 2016 est donc définitivement adopté.

3) DEBRIEFING DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 8 octobre 2016 :

De l'avis de tous, l'AG s'est très bien déroulée.

L'intervention de Pierre PARTAGE (représentant du CDRP83) a été remarquée, notamment par les aides et le suivi dont il peut nous faire bénéficier.

La discussion s'engage ensuite sur les méthodes de préparation des randonnées.

MBE trouve dommageable le fait de ne pas assez utiliser les moyens numériques modernes (cartographie, GPS, etc).

MBR fait remarquer cependant qu'il est très important de savoir lire une carte et se servir d'une boussole.

La forme « buffet » du repas a été appréciée.

Après discussion la proposition de faire le repas de fin de saison sous forme de méchoui (au lieu d'aller au restaurant) est adoptée.

Hadi KENZOUA a proposé de s'en occuper. MBE indique qu'il veut bien l'aider.

MBR précise qu'il est d'usage de remercier certains adhérents, qui ont beaucoup apporté au club par le passé, en organisant pour eux une cérémonie de remise de médaille. Il pense notamment à Louis FOYARD (LFO).

Cette proposition est approuvée.

JBT prendra contact avec le CDRP83 à cette fin.

4) LE POINT SUR LES ADHESIONS :

A ce jour, JPR indique que 47 adhérents ont renouvelé leur adhésion pour la saison qui débute.

MBA signale qu'il faut refaire les cartons d'adhésions pour les adhérents DPLB en deuxième club (action MBA).

La discussion s'engage ensuite sur les modalités de souscription aux assurances RC et accident corporel. Afin de simplifier les procédures et homogénéiser les niveaux d'assurances, il est convenu que, pour la saison 2017-2018, les bulletins d'adhésion indiqueront systématiquement et uniquement l'assurance IRA.

5) VOYAGES ET SEJOURS :

JBT fait le point sur les inscriptions aux deux séjours organisés en 2016-2017 :

- Sortie raquettes à Montclar : Le processus est bien engagé. On compte 25 personnes inscrites.
- Séjour Catalogne : Le contrat est signé avec Sud-Evasion. Il y a 25 personnes inscrites, alors qu'un minimum de 35 participants est requis. Mais Sud-Evasion va compléter notre groupe avec des participants extérieurs.

6) CONSTITUTION DU BUREAU :

Le Bureau a été élu pour 4 ans lors de l'AG 2014. Il reste deux ans à courir.

Mais il est possible, à la suite de chaque AG annuelle, d'accueillir de nouveaux membres.

Alain MICHEL, qui était volontaire, a été élu par l'AG 2016 au CoDir.

Alain confirme son désir de s'impliquer dans le fonctionnement de la DPLB, en participant

au Bureau.

Sa candidature au Bureau est acceptée par le CoDir à l'unanimité des votants.

C'est l'occasion de redéfinir les rôles de chacun au sein du Bureau. AMI assure désormais la fonction de Secrétaire, en remplacement de JPR. Ce dernier reste VP, et devient coordinateur des programmes de randonnée.

7) FONCTIONS DES MEMBRES DU CODIR ET FORCES VIVES :

C'est l'occasion de redéfinir pour chacun leurs rôles et responsabilités à la DPLB.

Le tableau des forces vives de l'association est actualisé à cette fin. Il est joint au présent CR.

GGM rappelle qu'il est toujours à la recherche d'un assistant pour l'administration numérique du site. Il n'est pas bon qu'une seule personne soit en charge de ce secteur, afin de partager la charge de travail et de préparer la relève à terme.

Par ailleurs, la réalisation de l'album photos n'a pas encore de responsable.

MBE se propose pour assister BBR lors de notre participation aux trails de Bormes et du Lavandou.

Il propose également de mettre en place et gérer un fichiers/catalogue des randonnées de la DPLB. L'objectif est d'aider les animateurs dans la préparation numérique (cartographie, transfert sur GPS, etc) de leurs randonnées, y compris au niveau de la formation, et également de conserver au sein de la DPLB une mémoire des randonnées effectuées.

8) DIVERS :

- Permanences au bureau LAV :

Les permanences seront assurées par : 6 décembre : HCA, 13 décembre : DBU, 10 janvier 2017 : JBT, 17 janvier : MBA, 24 janvier MND, 31 janvier : JPR.

- Prochaines réunions : Réunion programme T1-2017 : 24 novembre 2016, Réunion Bureau : 8 décembre 2016, Réunion CoDir : 12 janvier 2017.

- AG 2017 : Le Comité décide de la date de la prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu le samedi 07 octobre 2017.

- Galette : la date du 6 janvier 2017 est confirmée.

- Autre date à retenir : 26 février 2017 : Corso BLM.

- Ventes de produits : Pour répondre à une demande de MBA, le CoDir fixe à 5 euros le prix de ventes des rares produits dérivés en stock, afin de les liquider.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

Bormes, le 25 novembre 2016.

AMI et JPR